



Pour qui ?

- Toute personne souhaitant exercer l'activité d'IOBSP en tant que Mandataire Exclusif intervenant en crédit de regroupement, restructuration ou rachat de crédits.

Pré-requis :

Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou pré-requis de niveau de formation spécifique.

Durée : 80H

Prix : 700 €

Public concerné :
Tous publics

Méthode :
E-Learning

Référence : IOB02-RAC

Éligible CPF

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Objectifs de la formation :

- Faire acquérir au stagiaire le niveau de compétence professionnelle requis pour l'exercice de la profession d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement de niveau II (IOBSP NIVEAU II) option RAC.
- Obtenir l'attestation de formation professionnelle et le livret IOBSP Niveau II
- Permettre l'inscription au Registre Unique de l'ORIAS dans la catégorie niveau II des IOBSP

Compétences visées :

- De maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière, préalables à l'exercice de l'activité d'intermédiation
- De connaître les différentes solutions en matière de crédit de services de paiement
- D'appréhender le cadre juridique de l'exercice de l'activité
- De monter un dossier de crédit immobilier
- De présenter un dossier de crédit auprès d'un organisme prêteur

Documents remis à l'issue de la formation :

- Livret de stage IOBSP Niveau 2 (Pour inscription ORIAS)
- Attestation de réussite à l'examen final IOBSP de niveau 2



Programme de la formation

Formations de tronc commun

Unité 1 : Tronc commun

Thème 1.1 : Accueil dans le parcours

► Accueil

- Accueil du parcours IOBSP

► Le secteur du crédit et de l'assurance

- Le secteur du crédit et de l'assurance
- Les secteurs de la banque et de l'assurance
- Le rôle des banques dans l'économie
- Les acteurs du système bancaire français
- À la découverte de l'assurance
- Cas concret

Thème 1.2 : Connaître le client

► Accueil

- Accueil du thème 1.2 « Connaître le client »

► Les statuts matrimoniaux

- Le régime primaire impératif
- Les régimes communautaires
- Les régimes séparatistes
- Le PACS et le concubinage
- Le divorce
- Cas concrets

► La capacité des personnes physiques

- La capacité des personnes physiques
- Le statut du mineur
- Le statut du majeur protégé 1
- Le statut du majeur protégé 2

► L'organisation du patrimoine

- Les libéralités 1
- Les libéralités 2
- Les successions
- Le démembrement de propriété
- Cas concret

► Quiz - Connaître le client

Thème 1.3 : Connaître les différents crédits

► Accueil

- Accueil du thème 1.3 « Connaître les différents crédits »

► Les crédits aux particuliers

- Les différents types de crédit à court terme
- Les prêts immobiliers

► Les crédits aux professionnels

- Le financement des investissements
- Le crédit bail immobilier
- La mobilisation du poste client
- Les concours par caisse
- DAILLY et Affacturage
- Les engagements par signature

► Le taux des crédits

- Les caractéristiques financières d'un crédit
- Cas concret

► Quiz - Connaître les différents crédits

Thème 1.4 : Les garanties des crédits

► Accueil

- Accueil du thème 1.4 « Les garanties des crédits »

► Les garanties

- Le cautionnement
- Le gage et le nantissement - le particulier
- Les sûretés réelles immobilières
- Assurance crédit

► Les assurances emprunteur

- Assurance emprunteur 1 : généralités et souscription
- Assurance emprunteur 2 : risques garantis
- La garantie des accidents de la vie

La convention AERAS

- La convention AERAS
- Cas concret

► Quiz - Connaître les différents crédits

Thème 1.5 : La relation avec les clients

► Accueil

- Accueil du thème 1.5 « La relation avec les clients »

► Les contrats

- Les sources du Droit
- Les contrats
- L'organisation judiciaire en France

► La relation avec le consommateur

- IOBSP et relations clients
- La protection du consommateur
- Le crédit au particulier et déontologie
- La lutte contre les discriminations
- Le RGPD - Les fondamentaux
- Le RGPD - Les objectifs
- Le RGPD - Les obligations
- Pratiques commerciales déloyales

► La prévention et le règlement des situations de surendettement

- Le surendettement
- Cas concret

► Quiz - Connaître les différents crédits

Thème 1.6 : Le métier d'IOBSP : environnement législatif

► Accueil

- Accueil du thème 1.6 « Le métier d'IOBSP : environnement législatif »

► Le cadre du métier

- Environnement réglementaire des métiers de la finance
- Modalités de distribution des produits financiers
- La distribution des produits d'assurance
- IOBSP : Conditions d'accès et d'exercice
- Les accords de Bâle
- La directive SOLVENCY II

► Autres éléments de l'environnement réglementaire

- La lutte contre le blanchiment
- Contrôle interne
- La conformité
- Cas concret

► Quiz - Le métier d'IOBSP : environnement législatif

Quiz fin du tronc commun

Le module spécialisé RAC

Unité 3 : Le regroupement de crédits (14 Heures)

Thème 3.1 : L'environnement du regroupement de crédit

► Accueil

- Accueil du thème 3.1 « Le regroupement de crédits »

► L'environnement du regroupement de crédit

- Environnement économique du regroupement de crédits
- Environnement réglementaire du regroupement de crédits
- Cas concret

► Pratique du regroupement de crédits

- Pratique du regroupement de crédits
- Le dossier de regroupement de crédits
- L'analyse d'un dossier de regroupement de crédits
- Regroupement de crédits et information du client

► Clôture du thème

- Cas concret

Quiz fin unité 3 - Le regroupement de crédits

Examen final

Moyens pédagogiques

Votre principal intervenant



Jean-Michel Pauline,
créateur et directeur général de Babylon.fr.

Formateur expert

- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Ancien maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Ancien consultant au CFPB Lyon
- Ancien consultant senior et administrateur du groupe Format Finance
- Depuis 2001 gérant de Babylon.fr

Domaines d'expertises :

- Crédits
- Banque-Assurance

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Notre formation e-Learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques accompagnés :

- de mises en situations
- de cas pratiques
- d'exercices d'application
- de quizzes d'entraînement
- de cas concret

Tutorat et accompagnement :

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

La formation se déroule en deux étapes

Étape 1 : La formation e-learning

Vous accédez au campus de formation et suivez les modules de formation selon votre rythme. Chaque module se termine par un quiz de validation (10 questions) qui est noté. Cette note sert de contrôle continu et il faut un minimum de 65 % de bonne réponse pour que le module soit considéré comme « réussi ».

Si votre note est insuffisante, vous pouvez refaire le module autant de fois que vous le souhaitez. Chaque fois que vous recommencez le module, une nouvelle session est créée avec un nouveau score.

À la fin de chaque module d'apport de connaissance une fiche de synthèse (au format pdf) est téléchargeable.

Étape 2 : L'examen final de validation

Dès que vous avez validé la première étape, rapprochez vous du service formation pour programmer la session d'examen qui se déroulera en ligne. Nous conviendrons ensemble de la meilleure date, et le jour J vous pourrez passer l'examen final.

Nous pourrions dans un premier temps programmer un examen blanc pour que vous puissiez vous entraîner. En fonction du résultat, vous pourrez soit reprendre quelques révisions, soit programmer l'examen final.

Cet examen final consiste en un quiz de 100 questions qui sont tirées au sort. Pour réussir ce quiz, un minimum de 70 % de bonnes réponses est requis.

Aspects pratiques

Modalités d'inscription

Faites-nous parvenir votre demande en utilisant le formulaire adapté sur le site www.babylon.fr/campus/.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment pour les parcours E-Learning

Comment consulter le règlement intérieur applicable aux stagiaires ?

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par **Babylon.fr**, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Vous avancez selon votre rythme. Un contrôle continu de votre progression via des tests de validation est intégré.

Vos référents :

Référent pédagogique : Jean-Michel PAULINE - jean-michel.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référent technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référent administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Accessibilité :

Les contenus, fonctionnalités et quiz du module sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes qui peuvent notamment consulter les vidéos grâce à leurs sous-titres (Modules E-Learning sous-titrés).

Environnement technique :

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut avoir une certaine aisance avec un ordinateur, savoir utiliser internet. Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows (messagerie, navigateur Web, bureautique, pdf ...).

- Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version))

Durée d'accès au campus :

6 mois d'accès au campus de formation en ligne.

